

No 1 Séance du Conseil général du jeudi 30 juin 2016 à 19 h 30, à l'aula du nouveau bâtiment administratif

Ordre du jour:

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge
2. Constitution du bureau provisoire (*art. 15 du Règlement organique*)

Président:	M.	Bernhard Wenger
Secrétaire:	M.	Pascal Linder
Questeurs:	Mme	Patricia Brossard
	M.	Frédéric Matthey-Doret
3. Appel
4. **Nomination du bureau du Conseil général**
 - Président(e)
 - 2 vice-président(e)s
 - Secrétaire
 - Secrétaire-adjoint(e)
 - 2 questeurs
5. **Nomination du Conseil communal (4 ans)**
5 membres
6. **Nomination des commissions:**
 - .1 Commission financière et de gestion (1 année)
7 membres du Conseil général
 - .2 Commission du feu (4 ans)
5 membres
 - .3 Commission de salubrité et de l'environnement (4 ans)
4 membres + directeur de police (président)
 - .4 Commission des agrégations et des naturalisations (4 ans)
5 membres du Conseil général
 - .5 Commission d'urbanisme et de police des constructions (4 ans)
5 membres + directeur de l'urbanisme (voix consultative)
 - .6 Commission des services industriels et des travaux publics (4 ans)
5 membres + chefs des SI et des TP (voix consultative)
 - .7 Commission de l'Energie (4 ans)
4 membres + 1 membre du Conseil communal
 - .8 Commission agricole et d'améliorations foncières (4 ans)
4 membres + directeur des domaines (voix consultative)
 - .9 Commission viticole (4 ans)
5 membres + directeur des domaines et commissaire viticole
7. **Nomination des délégués:**
 - .1 1 délégué(e) au Conseil intercommunal de l'EORÉN
 - .2 3 membres au Conseil de Fondation de la piscine
 - .3 3 délégués au Comité de gestion du Centre d'animation et de prévention (Le CAP)
 - .4 a) 5 délégués à l'Assemblée du Syndicat du télé-réseau de La Neuveville et environs
b) 1 délégué au comité
 - .5 5 délégués au Conseil d'établissement scolaire intercommunal (CESI)
8. **Remerciements**

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge

M. Bernard Wenger ouvre la première séance de la législature en souhaitant la bienvenue à tous les élus. Il donne lecture de l'arrêté de validation des résultats des élections communales du 5 juin 2016.

2. Constitution du bureau provisoire

En application de l'art. 15 du règlement organique :

Président:	M. Bernhard Wenger
Secrétaire:	M. Pascal Linder
Questeurs:	Mme Patricia Brossard M. Frédéric-Matthey

3. Appel

Présents : Mmes et MM. Amico Guyomarch Anne, Angelrath Nicole, Boillat Gille, Bottinelli Maura, Bovet Stephan, Brossard Patricia, Bürli Gilliane, Caillet Cédric, Chabloz Alexandre, Cuendet Denis, De Marcellis Pierre, Egger Jean-Claude, Fauro Massimo, Frier Ryser Claire-Anne, Frochaux Sylvie, Froelicher Thomas, Ghizzo Avio, Gremaud Cédric, Hasler Reynald, Hofs Peter, Jacot Michaël, Jakob Yves, Jaquier Thierry, Jeanneret Jean-Marc, Juan Marc, Kohler Cindy, Linder Pascal, Linder Thierry, Mallet Gregory, Matthey Frédéric, Muriset Christian, Perret-Gentil Roland, Pin André, Schouller Nadine, Spring Roland, St-Louis Sylvie, Stooss Philippe, Voirol Christophe, Wenger Bernhard, Wenger Patricia.

Excusé : M. Savoy Jacques.

40 conseillers généraux présents, 1 excusé, majorité à 21.

4. Nomination du bureau du Conseil général

Sont élus tacitement:

Président:	M. Jean-Marc Jeanneret	PLR
Première vice-présidente:	Mme Gilliane Bürli	Socialiste
Deuxième vice-président:	M. Yves Jakob	UDC
Secrétaire:	Mme Sylvie St-Louis	Canette
Secrétaire-adjoint:	M. Michael Jacot	PLR
Questeur no. 1:	M. Pierre De Marcellis	Socialiste
Questeur no. 2:	Mme Patricia Wenger	UDC

Les membres du bureau provisoire se retirent pour laisser la place au bureau du Conseil général.

Bureau du Conseil général:

Président:	M. Jean-Marc Jeanneret	PLR
Secrétaire:	Mme Sylvie St-Louis	Canette
Questeurs:	M. Pierre De Marcellis Mme Patricia Wenger	Socialiste UDC

5. Nomination du Conseil communal (4 ans) - 5 membres

C'est avec honneur et respect que M. Jean-Marc Jeanneret accepte cette nomination à la fonction de président du Conseil général du Landeron. Il remercie pour la confiance témoignée et espère être à la hauteur des attentes des conseillers généraux. Il aura le devoir de mener les débats à bien avec rigueur et sérénité. En voyant les isolements dans cette salle, il pense que sa tâche sera importante.

Les élections sont terminées. Il remercie les 57 personnes qui se sont portées candidates sur les listes des différents partis. C'est un signe que l'intérêt pour des responsabilités politiques existe malgré les contraintes de la vie professionnelle et familiale. Il ne peut qu'encourager les personnes qui n'ont pas été élues à surmonter leur déception et à continuer à s'investir dans le sens de l'intérêt général, soit au niveau politique, soit au niveau associatif.

Demain, il s'agira d'assumer les décisions prises par les prédécesseurs, tant au niveau de l'Exécutif que du Législatif et tenter de panser les blessures, encore ouvertes, dues à la votation sur la fusion des communes.

Demain, il faudra réinventer la commune dans le but de transmettre à la future législature une commune en adéquation avec l'art. 1 du règlement organique afin qu'elle puisse continuer d'exister par elle-même dans ce monde et ce pays qui changent très rapidement.

Demain, les défis seront nombreux, chaque parti fera son analyse des situations et proposera en accord avec sa ligne politique ses solutions qui seront débattues en plenum, puis votées et mises en œuvre.

Demain, il faudra avoir la clairvoyance et l'intelligence de voir plus loin que les quatre ans de la législature pour prendre les décisions.

M. Jeanneret invite dès maintenant chacune et chacun à assumer ses responsabilités et à passer à la constitution des différents organes de la commune.

Présentation des candidats au Conseil communal :

le PLR présente	M. Frédéric Matthey
le PSL présente	M. Pierre De Marcellis
l'UDC présente	M. Bernard Wenger
le Canette présente	MM. Roland Perret-Gentil, Roland Spring et Jean-Claude Egger
de plus, le PLR présente encore	Mme Nadine Schouller et M. Michael Jacot.

Le président, M. Jean-Marc Jeanneret, indique qu'en présence de 8 candidats pour 5 sièges, le vote se fera au bulletin secret, selon la liste des présences. C'est pourquoi des isolements ont été installés.

M. Gregory Mallet demande une suspension de séance de 5 minutes qui est accordée.

A l'issue de la suspension, le président appelle chacun son tour les conseillers généraux à procéder au vote.

A l'issue du vote, le bureau se retire pour le dépouillement.

Le président, M. Jean-Marc Jeanneret, annonce les résultats suivants:

Sont nommés :

M. De Marcellis Pierre	25 voix
M. Egger Jean-Claude	24 voix
M. Perret-Gentil Roland	24 voix
M. Matthey Frédéric	22 voix
M. Spring Roland	21 voix

Ont obtenu des voix :

Mme Schouller Nadine	20 voix
M. Bernhard Wenger	15 voix
M. Jacot Michael	14 voix

(voir procès-verbal de nomination en annexe).

Les conseillers communaux élus restent conseillers généraux jusqu'à la proclamation des 5 viennent-ensuite qui aura lieu lors de la première séance du Conseil communal.

6. Nomination des commissions

6.1 Commission financière et de gestion (1 année) - 7 membres du Conseil général

M. Michael Jacot	PLR
Mme Nadine Schouller	PLR
Mme Maura Bottinelli	Socialiste
Mme Gilliane Bürli	Socialiste
M. Jacques Savoy	Canette
M. Gilles Boillat	Canette
M. Bernhard Wenger	UDC

6.2 Commission du feu (4 ans) - 5 membres

Mme Claire-Anne Frier Ryser	PLR
M. André Pin	Socialiste
M. Thierry Jaquier	Canette
M. Loxhaj Sejdë	Canette
M. Stephan Bovet	UDC

6.3 Commission de salubrité et de l'environnement (4 ans) - 4 membres + directeur de police (président)

Mme Anne Amico Guyomarch	PLR
Mme Françoise Ruiz	Socialiste
Mme Erna Pinard	Canette
Mme Patricia Wenger	UDC

Le directeur de police assumera la présidence de la commission.

6.4 Commission des agrégations et des naturalisations (4 ans) - 5 membres du Conseil général

M. Avio Ghizzo	PLR
M. Thomas Froelicher	Socialiste
Mme Nicole Angelrath	Canette
Mme Cindy Kohler	Canette
Mme Patricia Wenger	UDC

6.5 Commission d'urbanisme et de police des constructions (4 ans) - 5 membres + directeur de l'urbanisme (voix consultative)

M. Christophe Voirol	PLR
M. Thomas Froelicher	Socialiste
M. Philippe Stooss	Canette
M. Marcel Matthey	Canette
M. Xavier Krenger	UDC

6.6 Commission des services industriels et des travaux publics (4 ans) - 5 membres + chefs des SI et des TP (voix consultative)

M. Raymond Hinkel	PLR
M. Reynald Hasler	Socialiste
M. Massimo Fauro	Canette
M. Jean-François Toedtli	Canette
M. Olivier Gremaud	UDC

6.7 Commission de l'Energie (4 ans) - 4 membres + 1 membre du Conseil communal

M. Michael Jacot	PLR
M. Peter Hofs	Socialiste
M. Jean-Philippe Senn	Canette
M. Cédric Caillet	Canette

6.8 Commission agricole et d'améliorations foncières (4 ans) - 4 membres + directeur des domaines (voix consultative)

M. Daniel Barben	PLR
M. Peter Hofs	Socialiste
M. Christian Muriset	Canette
M. Olivier Gremaud	UDC

8.9 Commission viticole (4 ans) - 5 membres + directeur des domaines et commissaire viticole

M. Georges Rais	PLR
M. Jacques Devenoges	Socialiste
Mme Monique Gorgerat	Canette
Mme Gisèle Pauchard	Canette
M. Bernhard Wenger	UDC

7. Nomination des délégués

7.1 1 délégué(e) au Conseil intercommunal de l'EORÉN

M. Jacques Ducommun	Canette
---------------------	---------

7.2 3 membres au Conseil de Fondation de la piscine

M. Pierre-Alain Bourquin	Socialiste
Mme Sylvie Frochoux	Canette
M. Gregory Mallet	Canette

7.3 3 délégués au Comité de gestion du Centre d'animation et de prévention (Le CAP)

M. Jean-Marc Jeanneret	PLR
Mme Maura Bottinelli	Socialiste
M. Thierry Linder	Canette

7.4 a) 5 délégués à l'Assemblée du Syndicat du télé-réseau de La Neuveville et environs, dont un membre des services techniques communaux

M. Michael Jacot	PLR
M. Pierre-Alain Bourquin	Socialiste
M. Pascal Linder	Canette
M. Gregory Mallet	Canette
M. Stephan Bovet	UDC

b) 1 délégué au comité

Conseiller communal	Chef des Services industriels
---------------------	-------------------------------

7.5 5 délégués au Conseil d'établissement scolaire intercommunal (CESI)

Mme Catherine Zbinden	PLR
Mme Karine Froelicher	Socialiste
M. Cédric Caillet	Canette
M. Henri Lambert	Canette
M. Stephan Bovet	UDC

Le président rappelle à tous les commissaires qu'ils ont l'obligation de se présenter aux séances de constitution des commissions qui auront lieu les 5 et 6 juillet prochains. Ils seront convoqués personnellement.

8. Remerciements

M. Roland Spring remercie *Mme Patricia Brossard* et retrace sa carrière politique.

Ainsi, le 1er juin 2008, élue conseillère communale, elle siège à la commission financière et de gestion pendant les 4 années suivantes. Le 15 juin 2012, elle est élue conseillère communale en remplacement de M. Olivier Perrot, devenant ainsi la première conseillère communale de l'histoire du parti du Canette.

Ses dicastères seront l'urbanisme et l'action sociale. On retiendra principalement la modification du plan d'aménagement local par le Plan spécial du Bas-du-Ruisseau accepté en mars 2013. Tout au long de ces 4 ans, d'une manière moins visible mais néanmoins importante, la gestion des oppositions diverses et variées à des demandes de permis de construire. On se souviendra des séances de conciliation pour le hangar des pompiers ou la téléphonie mobile qui s'étaient tenues à l'aula de l'ancien CAL afin de pouvoir y accueillir les nombreux opposants.

Dans le dicastère de l'action sociale, le dossier de l'accueil parascolaire a accaparé bien de son temps. En effet, l'association Part-âges a évolué, grandi, cherchant toujours et encore

les meilleures solutions à son développement. Il lui en a fallu de l'entregent, voire de la diplomatie pour satisfaire les uns et les autres, concilier aspects sociaux et directives étatiques d'un côté, aspects financiers de l'autre.

Mme Brossard a été également déléguée à la commission sociale régionale et au CAP. Elle a souvent été la représentante du Conseil communal auprès de la population, apportant le message de l'Exécutif lors des soirées de l'accueil des nouveaux arrivants, des nouveaux retraités, des bénévoles, du groupe promotion santé, entre autres. Elle a aussi été la porte-paroles du Conseil lors des entretiens de naturalisation.

D'un point de vue moins politique, on peut également souligner le coup de cœur qu'elle a eu lors du voyage du Conseil à Scuol dans le cadre de la rencontre annuelle des 4 cultures. Elle y a noué des contacts chaleureux, notamment avec l'ancien président de commune, devenu entretemps conseiller d'Etat grisonnais. Elle a emmené sa famille découvrir cette magnifique région et y faire du ski.

D'une manière plus légère, et ses collègues lui en sont reconnaissants, elle a bien voulu parfois endosser le rôle de chauffeur pour les rentrer à l'issue de quelques soirées.

Le parti du Canette, par Mme Sylvie St-Louis, tient aussi à remercier chaleureusement *Mme Brossard* et à féliciter sa conseillère communale sortante. Son engagement et le travail fournis ont été grandement appréciés. Même s'ils n'auront plus en face d'eux son joli sourire, les membres du parti du Canette sont heureux de la garder dans leur rang comme conseillère générale.

Au nom du Conseil communal, M. Roland Spring remercie le conseiller communal sortant, *M. Joël Bader* et retrace sa carrière politique riche et variée. C'est en effet le 13 septembre 2001 qu'il entre au Conseil général et y reste membre jusqu'au 7 décembre 2007, date à laquelle il est élu à l'Exécutif en remplacement de Monsieur Frédéric Vuillemin, représentant du parti socialiste.

Il reprend les dicastères de son prédécesseur soit l'urbanisme et l'action sociale. Son premier mandat à l'Exécutif se termine déjà le 30 mai 2008 mais entretemps il a pris goût à la fonction. Il redevient conseiller général et préside cette même assemblée de 2009 à 2010.

Il consacre également beaucoup de temps à la commission scolaire, tout d'abord comme caissier puis comme président de 2008 à 2012. En 2012, il est à nouveau élu au Conseil communal et reprend les domaines et forêts, l'administration, l'enseignement, les sports, les loisirs et la culture.

En parallèle, il assume la présidence du Conseil communal du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 et à ce titre accueille le 4 juillet 2014 le Conseil fédéral in corpore au débarcadère du Landeron pour sa course d'école en pays neuchâtelois.

Durant ces quatre années passées à l'Exécutif, il a présenté une vingtaine de dossiers au Conseil général pour des demandes de crédits, des adaptations de règlements, des droits de superficies, etc. Parmi les plus importants, il faut citer la vente d'un terrain communal au Bas du Ruisseau, l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit «Derrière Ville» mais surtout le crédit pour la construction du centre forestier de l'E2L, sur le site de l'Eter, à Cressier, en copropriété avec l'Etat de Neuchâtel.

La levure de ce nouveau bâtiment a eu lieu la semaine d'avant avec dégustation du fameux saucisson neuchâtelois à la braise dont il est devenu ambassadeur et qu'il profite de promouvoir en toutes occasions, par exemple, lors de la rencontre des 4 cultures avec les amis d'Eschenbach, Scuol et Meiringen, en septembre de l'année dernière au Landeron.

On regrettera son coup de crayon et les croquis qui illustrent ses demandes de crédits ainsi que les caricatures de membres du législatif. On retiendra surtout ton très bon esprit d'analyse, sa capacité rédactionnelle et de synthèse. Il est parfois obstiné mais cela n'a pas empêché de trouver des compromis.

Si pendant quelques mois MM Spring et Bader ne se sont pas trouvés sur la même longueur d'onde, cela n'a pas empêché de faire avancer tous les autres dossiers pour le bien de la communauté dans un esprit collégial et constructif.

Au nom du parti socialiste, M. Jacques Devenoges adresse à *M. Joël Bader* ses sincères et chaleureux remerciements pour ce qu'il a accompli pour ses camarades, le parti et enfin pour le bien de la population landeronnaise.

Arrivé en 1996 au village et, à la suite d'un repas entre voisins de la Petite Thielle 10 – anecdote racontée par notre ex-conseiller communal M. Dominique Turberg – M. Bader a rejoint le PSL pour le meilleur et pour le pire en se présentant pour les élections communales de 2000. Il n'a pas été élu, mais il remplacera M. Dominique Turberg en tant que conseiller général du 13 septembre 2001 au 7 décembre 2007 et du 1er juin 2008 au 15 juin 2012.

Son engagement, ses compétences, sa motivation, sa volonté de bien faire ont fait merveille pendant toutes ces années et plus spécialement pendant cette dernière législature au cours de laquelle il a été le conseiller communal socialiste. Le 7 décembre 2007, il est élu à l'Exécutif en remplacement de M. Frédéric Vuillemin et son premier mandat à l'Exécutif se termine le 30 mai 2008. Le 15 juin 2012, il est réélu à l'Exécutif en remplacement de M. Dominique Turberg. Pendant 6 mois, en 2008, il dirige les dicastères de l'urbanisme et de l'action sociale et pendant la dernière législature, les dicastères domaines et forêts, administration, enseignement et enfin les sports, loisirs et culture.

M. Bader est président du Conseil Général de 2009 à 2010, président de la commission scolaire de 2008 à 2012 et enfin, suprême honneur, Président de Commune du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015.

Au sein du parti même, il a été entre autres et dans le désordre, conseiller général, caissier, co-président de section avec M. Tobias Britz, chef de groupe et certainement d'autres encore.

Certes, il n'a pas compté le nombre de séances auxquelles il a participé, tous les rendez-vous pris, les heures passées avec ses collègues du Conseil communal, ses séances de préparation avec le PSL, tous les dossiers qu'il a traités mais il a toujours su répondre présent dans toute situation. Ses conseils, ses recommandations, ses idées, ses rares coups de gueule parfois ont permis une bonne visibilité du parti dans le village. Il a aussi beaucoup investi de temps dans la fusion mais, malheureusement, la population en a décidé autrement. Il faut accepter le verdict et se montrer beau-perdant.

Pendant toutes ces années passées au service de la population landeronnaise, le PSL ose supposer qu'il a connu beaucoup de satisfaction, vécu une expérience unique dans une bonne ambiance, un bon climat de travail, une étroite collaboration ainsi qu'une bonne collégialité. Nul doute qu'il s'agissait là d'une expérience grisante mais stressante. Il a su faire face avec brio et bonne humeur à toutes ces situations. Bravo.

M. Bader quitte les devants de la scène politique du Landeron. C'est une décision que le parti déplore mais accepte. Il laissera un grand vide mais restera néanmoins dans le parti et c'est cela qui est magnifique.

Au nom des autorités communales, M. Frédéric Matthey a le plaisir et le privilège de remercier *M. Etienne Boegli* pour son engagement politique pendant 15 ans, d'abord dans le parti Radical et après la fusion avec le parti libéral comme PLR. Il a commencé en décembre 2001 comme conseiller général. Le 29 octobre, il est élu au Conseil communal. De 2009 à 2012, il s'est occupé des dicastères de la Police / enseignement / sports, loisirs, culture et de 2012 à 2016 aux Travaux publics et à la police principalement.

Il a assumé la Présidence du collège durant la dernière année. Il a su tenir les débats et garantir un état d'esprit permettant de mener à bien de nombreux projets.

M. Bögli est un travailleur acharné qui a su durant les 4 dernières années rénover un grand nombre de routes et de parkings. Il n'a pas eu peur de s'attaquer à des projets de mobilité,

de parcage en essayant de mettre tout le monde autour de la table pour trouver des bons compromis.

Comme conseiller communal, c'est plus de 9 millions investis, principalement pour rénover les infrastructures. 23 demandes de crédits passées au Conseil général complétées de quelques règlements. Mais son bilan n'est pas que des chiffres, c'est également un style, il a su nous régaler avec ces prises de positions, les longues présentations Powerpoint parfois interminables

Il s'est toujours battu avec conviction et pragmatisme au-delà des esprits partisans. Ces connaissances et compétences dans la construction, dans la conduite de chantiers permettaient au Conseil Communal d'avoir un œil d'expert dans le domaine.

Au nom du groupe PLR, M. Frédéric Matthey, adresse ses remerciements à *M. Etienne Bögli* qui s'est battu pour ses idées et son sens politique. Le PLR perd un homme d'expérience mais espère encore le revoir lors de séances de groupe. M. Bögli est devenu à titre personnel un ami de M. Matthey de qui il a beaucoup appris.

C'est avec une certaine émotion qu'au nom du PLR il lui réitère ses remerciements pour avoir œuvré pour le parti et pour la Commune. Un remerciement plus particulier aura lieu dans le cadre du groupe PLR.

Le président clôt la séance à 21 h 00.

Le président :

La secrétaire:

Jean-Marc Jeanneret

Sylvie St-Louis